

**La Commission administrative et  
le Secrétariat des Fondations  
Immobilières de Droit Public**

ont le profond regret de faire part  
du décès de

**Madame  
Maryvonne BABEL  
née COUPARD**

Belle-mère de leur estimée collègue  
Madame

**Rachèle SCORNAVACCA BABEL**

Ils expriment à celle-ci ainsi qu'à  
l'ensemble de sa famille leurs senti-  
ments de profonde sympathie.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Michel PERIZZOLO  
*Directeur du SFIDP*

Karin GROBET THORENS  
*Présidente de la  
Commission administrative*